

« Déjà » et le sens des énoncés

Denis APOTHÉLOZ

Université de Lorraine et ATILF (UMR 7118)

Małgorzata NOWAKOWSKA

Université Pédagogique de Cracovie

1. Introduction

Tout linguiste s'intéressant à la description de l'adverbe *déjà* constate bien vite que la littérature dans ce domaine offre une variété d'analyses, de typologies et de dénominations extrêmement déconcertante. Le nombre des « valeurs » ou des « emplois » distingués, de même que les appellations utilisées pour les désigner, varie considérablement d'une étude à l'autre, la même appellation pouvant, de surcroît, recouvrir des phénomènes assez disparates selon l'auteur qui l'utilise. La description même de certains exemples et leur classement dans telle ou telle catégorie révèlent parfois des divergences importantes.

Le point de vue que nous essaierons d'argumenter tout au long de cet article est que ces « valeurs », « emplois », etc., quelle que soit leur liste, ne sont pas intrinsèques à l'adverbe *déjà*, autrement dit ne font pas partie de la « carte » sémantique de cet adverbe, mais sont la conséquence des diverses interactions qu'il peut entretenir avec son énoncé hôte. Plus exactement, la conception que nous essaierons de défendre est que *déjà* fonctionne comme un opérateur abstrait, caractérisable par un ensemble de propriétés en elles-mêmes invariantes, et que les multiples effets de sens que son insertion dans un énoncé est susceptible de produire ne sont que la conséquence des diverses manières dont l'opérateur se combine avec les propriétés sémantiques et pragmatiques de son énoncé hôte. Le qualificatif de « pragmatique » vise ici à intégrer, dans les facteurs environnementaux, le contexte situationnel et informationnel de l'énoncé, c'est-à-dire des éléments présents dans l'univers du discours mais qui ne sont pas nécessairement manifestés par des formes linguistiques.

De nombreux travaux montrent que *déjà* présente une « phénoménologie sémantique » extrêmement hétérogène. Par ailleurs, il paraît aujourd'hui bien établi que les effets sémantiques actuellement répertoriés n'ont pas nécessairement toujours tous existé et qu'il y a vraisemblablement entre eux des filiations (Buchi 2007, Mosegaard Hansen 2008). En dépit de cela, nous essaierons de montrer qu'une conception polysémique de *déjà* qui consisterait à attribuer à l'adverbe seul ces effets sémantiques, conduit à une description éclatée et peu cohérente du fonctionnement de cet adverbe, et fait

l'impasse sur certaines généralisations. Certains auteurs (p. ex. Paillard s.d.) n'ont d'ailleurs pas manqué de noter qu'il suffit de se pencher sur un corpus quantitativement important et d'affiner les analyses pour constater qu'il est possible de multiplier pratiquement *ad libitum* les « valeurs » de cet adverbe, vouant par là même à l'échec toute tentative de typologie cohérente et systématique.

Notre thèse a bien évidemment des conséquences pour la terminologie utilisée. Nous éviterons notamment de parler des « valeurs » ou des « significations » de *déjà*, préférant le terme plus neutre d'« emploi ».

Cependant, en dépit de cette position théorique, nous débiterons notre présentation par un inventaire des principaux emplois de *déjà*. Il nous semble en effet qu'il est important, pour commencer, de donner au lecteur non nécessairement familier de cette matière un panorama aussi complet que possible des faits sémantiques concernés. Toutefois il est clair que, suite à l'option théorique que nous avons annoncée, cet inventaire se veut purement indicatif et ne saurait prétendre à une quelconque exhaustivité. En revanche, il sera assorti de commentaires visant à mettre en évidence ce que certains de ces emplois ont de commun et en quoi l'effet sémantique qui les caractérise est tributaire du contexte d'occurrence de l'adverbe.

Tout au long de cet article, nous utiliserons le terme de « situation » comme dénomination générique pour désigner tout type de procès dans sa dimension référentielle, procès statifs compris.

2. Inventaire des principaux emplois

Neuf emplois principaux seront ici distingués : (1) de survenance précoce (*il est déjà 11h*), (2) occurrence-factuel (*la place est déjà prise*), (3) existentiel (*j'ai déjà vu pire*), (4) de non-nouveauté (*il était déjà absent hier*), (5) catégoriel (*un poing c'est déjà une arme*), (6) justificatif (*déjà qu'il est moche...*), (7) de première action (*levez-vous déjà un peu plus tôt !*), (8) de minimisation (*on y arrivera déjà bien*), (9) mémoriel (*c'est comment son nom déjà ?*).

2.1. Emploi de survenance précoce

Il s'agit de l'emploi considéré par de nombreux chercheurs comme premier, logiquement et/ou diachroniquement. Quand se produit l'effet de survenance précoce, *déjà* indique que la situation désignée par la proposition hôte a lieu (a eu lieu, aura lieu) plus tôt que prévu. Cet emploi est donc toujours associé à une opération de localisation temporelle.

Il a reçu diverses appellations : emploi *inchoatif* (Tesnière 1969), *duratif* (Hoepelman & Rohrer 1980), *phasal* (van der Auwera 1998, Mosegaard Hansen 2002, Paillard s.d.), *temporel* (König 1977, Muller 1975), etc.

Cependant l'appellation qui nous paraît la plus apte à rendre compte de sa spécificité sémantique est celle de « survenance précoce », utilisée par le *Trésor de la langue française* – qui s'inspire sur ce point de la description de Martin (1980). En anglais, une appellation très proche est celle de *early eventuation* utilisée par Michaelis (1996). Voici quelques exemples caractéristiques de cet emploi.

- (1) Monsieur, je vous attends depuis une heure **déjà**. (Anouilh, 1950, F)¹
- (2) Vous ne me connaissez pas ? Moi, je vous connais. (Il rit.) **Déjà** célèbre, hein ? (Camus, 1950, F)
- (3) Un matin, je me suis réveillé avant Betty. Le soleil rentrait **déjà** de tous les côtés [...]. (Djian, 1985, F)
- (4) – Est-ce possible que tu aies oublié **déjà** ?
– Je suis comme ça. Ou j'oublie tout de suite ou je n'oublie jamais. (Beckett, 1952)
- (5) MAÎTRE BLAZIUS : Seigneur, je me retire : voilà votre cousine qui vient de ce côté.
Il sort. Entre Camille.
PERDICAN : **Déjà** levée, cousine ? (Musset, 1834)

Associé à l'effet de survenance précoce, *déjà* est parfois, notamment en récit, antéposé en position détachée, et fonctionne alors de surcroît comme un marqueur de consécution :

- (6) La nuit approchait. **Déjà**, le disque du soleil, allongé par la réfraction, et d'un rouge de sang, allait disparaître derrière l'horizon. (Verne, 1868, F)

Il est important de noter d'emblée que *déjà* ne peut signifier la survenance précoce que dans la mesure où il implique la comparaison de deux temporalités : l'une, effective et faisant l'objet d'un constat ; l'autre en quelque sorte anticipée. *Déjà* signale alors un clivage temporel entre ces deux temporalités, la localisation temporelle constatée d'une certaine situation précédant celle qui était anticipée². En discours, plus précisément quand la référence langagière est explicitement ancrée dans la situation d'énonciation, comme dans (1), (2), (4) et (5), cette logique ne fait pas problème. Mais on peut se demander ce que deviennent ces deux temporalités dans la narration, notamment dans la narration de fiction, comme dans (3) et (6). Dans (3) par exemple, l'énonciateur donne comme précoce le fait que le soleil entre de

¹ 'F' indique que l'exemple a été trouvé grâce à Frantext. Les exemples non référencés ont été forgés ou résultent d'une manipulation d'exemples référencés.

² C'est ce qui explique que cet emploi est assez souvent associée à l'expression de la surprise et/ou à une lecture plus ou moins exclamative de l'énoncé (cf. Franckel 1989, Métrich et Faucher 2009, Métrich *et al.*, à par.).

tous les côtés ; ce qui signifie qu'il construit au moyen de *déjà* un clivage temporel tel qu'il y a, à ce moment de la narration, deux temporalités événementielles non synchrones. L'existence même de ces deux temporalités produit un « effet de réel », dans la mesure où tout se passe alors comme si l'énonciateur assistait effectivement à des événements, anticipait certains d'entre eux et se trompait parfois, lors de ces anticipations, dans la localisation temporelle de certaines situations. Bref, dans ce type de textes, la survenance précoce fonctionne de la même manière que dans les exemples (1), (2), (4) et (5), et il n'est donc pas nécessaire de créer un type particulier de *déjà* pour décrire ces exemples.

Par ailleurs, cet emploi de *déjà* suppose que la situation désignée est susceptible de changement de localisation. On peut donc s'attendre à ce qu'il soit peu compatible avec les énoncés génériques ou gnomiques. C'est la raison pour laquelle un énoncé comme *Deux et deux font déjà quatre* n'est sémantiquement consistant, en interprétation de survenance précoce, que dans des contextes informationnels très particuliers, par exemple du type *Pour lui, deux et deux font déjà quatre*, où il serait question non pas d'une vérité arithmétique, mais de l'évolution des connaissances ou des savoir-faire d'un enfant en matière de calcul. Ce point a été signalé par König (1977).

On sait que les expressions que nous utilisons quotidiennement pour parler du temps révèlent deux représentations concurrentes (Koschmieder 1929). Selon la première, le sujet se perçoit comme immobile dans la continuité temporelle et les événements lui viennent du futur, « passent » par le présent puis s'éloignent progressivement dans le passé. C'est cette représentation qui est exprimée par des formulations comme : *dans les jours qui viennent* ou *les vacances arrivent*, etc. Selon la seconde représentation, le sujet se perçoit comme mobile dans l'espace temporel et se déplace dans le temps en direction du futur. Le passé est alors « derrière » lui, le futur « devant » : cette représentation est attestée par des expressions comme *l'hiver est derrière nous*, *les beaux jours sont devant nous*, *on va vers le printemps*, etc.³ Or, *déjà* en emploi de survenance précoce révèle typiquement un rapport au temps du premier type, où le sujet est immobile et « subit » l'écoulement du temps : dire *il est déjà onze heures*, c'est observer que le temps (et les événements qu'il « contient ») s'écoule plus rapidement que prévu.

³ Guillaume parlait, pour désigner ces deux représentations, respectivement de *cinétisme objectif descendant* et de *cinétisme subjectif ascendant*. Cf. Guillaume (1990).

2.2. Emploi occurrence-factuel

Un deuxième emploi est celui qu'on rencontre lorsqu'il s'agit d'établir, à propos d'une situation dont on se demande si elle est advenue ou non, qu'elle est advenue (ou, si la situation est de type statif, qu'elle « est le cas »). La formulation que nous utilisons ici (*est advenue, est le cas*) se veut générale et neutre en terme d'époque. En voici quelques exemples :

- (7) Hahnemann disait que l'organisme ne peut être envahi par deux maladies semblables en même temps. C'est comme si la place était **déjà** prise. Or, si la nouvelle maladie est plus puissante, elle prendra la place de la maladie **déjà** installée. (Site internet sur l'homéopathie)
- (8) LOUIS LAINE : – Il prend d'une main et il donne de l'autre. Et celle qu'il épouserait...
MARTHE : – Comment ? Est-ce qu'il n'est pas marié **déjà** ?⁴ (C Claudel, 1893, F)
- (9) STEPAN : – Je veux lancer la bombe.
ANNENKOV : – Non, Stepan. Les lanceurs ont **déjà** été désignés. (Camus, 1950, F)
- (10) Est-ce que vous avez **déjà** commandé ?
- (11) Petite précision : l'enfant n'est pas naturalisé, il est **déjà** français, étant né d'un parent français qui l'a reconnu. (Courrier, site Rue89)
- (12) ME GALUCHON : – Oui, bien sûr. Je ne demande qu'à m'entendre... si la comtesse voulait faire un sacrifice...
LOUISE : – Croyez bien qu'il est **déjà** fait. (Aymé, 1950, F)

Franckel (1989 : 268) propose pour cet emploi des gloses comme « ce qui est fait n'est plus à faire » ou « ce qui est obtenu n'est plus à obtenir » (cf. aussi Paillard 1992)⁵ : une fois la place prise, il n'y a plus à la prendre (ex. 7) ; si une maladie est déjà installée, une autre ne peut plus s'installer (*idem*) ; quand on est marié, on n'est plus à marier (ex. 8) ; etc. Il est intéressant d'observer que dans ce type d'emploi, la temporalité ne peut être présente que très indirectement. Dans certains des exemples ci-dessus, elle ne subsiste qu'à travers des scénarios préconstruits associés à des connaissances générales. Ainsi, une place est d'abord libre et ensuite éventuellement occupée (ex. 7) ; on naît non marié et ensuite éventuellement on se marie (ex. 8), etc. Mais la temporalité n'est nullement nécessaire, comme le montre *il est déjà français* de l'exemple (11). Ce qui est mis au premier plan dans ces énoncés, c'est le caractère effectif de la situation désignée, non la temporalité pour elle-même.

⁴ Cet exemple pourrait éventuellement être interprété également comme « mémoriel ». Voir plus loin sous point (ix).

⁵ Michaelis (1996) appelle un emploi analogue de *already* 'priority to Process'.

On observera que dans les exemples ci-dessus, tout se passe comme si l'adverbe servait seulement à souligner cette valeur d'effectivité. En fait sa présence n'est pas vraiment indispensable ici, et ces *déjà* pourraient être supprimés sans modification sémantique importante de l'énoncé.

Dans certains travaux, *déjà* occurrence-factuel est parfois confondu avec *déjà* de survenance précoce. Pour bien faire voir la différence, prenons un exemple comme *Le facteur est déjà passé*. Cet énoncé admet au moins deux interprétations :

(i) La première est celle de survenance précoce et peut être illustrée par les contextes suivants :

(13) Je crois que le facteur a commencé sa tournée plus tôt, aujourd'hui : il n'est que 9h et il est **déjà** passé.

(14) Comment ? Le facteur est **déjà** passé ! Comme le temps passe vite !

(13) vise à faire observer la survenance précoce de l'événement que constitue le passage du facteur. (14) a un fonctionnement un peu différent. Dans cet exemple, le locuteur utilise le passage du facteur à la manière d'une horloge, c'est-à-dire comme un repère temporel lui permettant de mesurer l'écoulement du temps. Il se fonde sur cet événement temporellement réglé pour parler du temps qui passe et exprimer quelque chose à propos de sa perception de l'écoulement du temps. C'est donc ici la survenue d'une certaine heure (et non celle d'un événement) qui paraît précoce à l'énonciateur. On notera que dans les deux cas, *déjà* est indispensable pour que soit produite la signification que nous venons de décrire.

(ii) La seconde interprétation est occurrence-factuelle. On peut la suggérer par la mise en contexte suivante :

(15) Si tu voulais dire un mot au facteur, il faudra attendre demain : il est **déjà** passé.

C'est ici le caractère effectif, avéré, du passage du facteur qui est signifié, par opposition à sa non-effectivité ou à une incertitude quant à son effectivité⁶. Dans cette interprétation, et contrairement à l'interprétation de survenance précoce, *déjà* n'a qu'un effet de renforcement et pourrait, sans conséquences communicatives notables, être supprimé.

⁶ Van der Auwera (1993) distingue très clairement les deux emplois et observe que la survenance précoce va de pair avec la construction d'un univers contrefactuel. Dans le cas de l'emploi occurrence-factuel, en revanche, il n'y a aucune indication de précocité ni aucune contrefactualité. Il note également que dans certains énoncés, les deux significations peuvent être combinées, point sur lequel nous reviendrons plus loin.

Déjà *occurentiel-factuel* se rencontre typiquement dans les scénarios d'événements (Nowakowska 2008), i.e. quand il s'agit de signifier qu'une certaine étape, dans un scénario en comportant plusieurs, a été réalisée (et n'a donc plus à être réalisée), comme dans (10), ou dans l'exemple suivant :

- (16) J'ai **déjà** rempli le formulaire. Il ne me reste plus qu'à le signer, le déposer à la réception et attendre la réponse. (ex. modifié, d'apr. Franckel 1989)

Un autre cas de figure est celui où il s'agit de signifier qu'une situation est avérée non pas parce qu'elle résulterait d'un procès antérieur, mais parce qu'elle a toujours été avérée, ou parce qu'elle est une propriété permanente ou constitutive. Voir l'exemple suivant :

- (17) Même si les matières grasses sont indispensables, rien ne sert d'en rajouter plus qu'il n'en faut. Les aliments, la viande en particulier, étant **déjà** gras, il n'est pas utile de rajouter de la matière grasse lors de la cuisson. (Presse internet, 2010)

Très clairement il ne s'agit pas, dans cette consigne culinaire, de faire savoir que les aliments « ont déjà reçu de la graisse », mais qu'ils en comportent en quelque sorte naturellement⁷. C'est ce type d'exemple qui motive l'ajout de « factuel » à « *occurentiel* » dans notre appellation. On notera que dans ce type d'exemple, toute dimension temporelle de *déjà* a disparu.

La différence entre ces deux variantes de l'emploi *occurentiel-factuel* apparaît clairement quand il y a négation : dans le premier cas, la négation de *déjà* est *ne...pas encore* / *ne...pas* (*Je n'ai pas (encore) commandé*) ; dans le second cas, elle ne peut être que *ne...pas* (*La viande n'est pas grasse*).

⁷ Mosegaard Hansen (2002 : 29), qui ne décrit pas cet emploi de *déjà*, est amenée à analyser comme phasal (= *de survenance précoce*, dans notre terminologie) l'exemple suivant, qu'elle traduit d'un exemple de Michaelis (1996) :

Le yaourt aux fraises est moins calorique : ils n'ont pas besoin d'y ajouter du sucre, car les fraises sont déjà sucrées.

Or il n'y a ici aucune idée de survenance précoce. Ce qui est mis en évidence dans cette formulation, c'est le fait qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas (naturellement) du sucre dans les fraises. Cet exemple relève typiquement de l'emploi que nous appelons *occurentiel-factuel*. Si l'idée d'occurrence est moins évidente ici, c'est que la situation désignée est stative et non processive. Il convient d'ailleurs de noter que *les fraises sont déjà sucrées* est ici un énoncé gnominique, comme le note Michaelis elle-même (1996 : 482). Or, on l'a vu, *déjà* interprété temporellement est incompatible avec les énoncés gnominiques ou génériques ! Ce type d'exemple montre par ailleurs qu'il n'est pas toujours vrai que *déjà p* présuppose une phase antérieure *non-p*, comme on l'a souvent écrit à une époque où cet adverbe était systématiquement analysé au moyen de la notion de présupposition.

2.3. Emploi existentiel

Proche du précédent par son caractère existentiel, cet emploi est étroitement associé aux temps composés, en particulier au passé composé quand ce tiroir est employé comme parfait existentiel ou parfait d'expérience (cf. McCawley 1971, Comrie 1976). S'agissant du passé composé, le parfait existentiel est généralement décrit comme signifiant qu'une situation *a eu lieu une fois au moins* dans le passé, la localisation temporelle de ces occurrences de situation étant indéfinie. Voici quelques exemples caractéristiques de cette interprétation du passé composé :

- (18) Et puis on a tous craché par terre ensemble, tellement c'était mauvais, ce vinaigre de grand cru. Vite, on a ouvert la romanée-conti. Vous avez **déjà** débouché une bouteille pareille ? – Non, jamais, ai-je dit, acquise. (Brisac, 1996, F)
- (19) C'est marrant, dit Cidrolin. Il me semble que ça recommence, que j'ai **déjà** entendu tout ça autre part. (Queneau, 1965, F)
- (20) Vous pensez bien que nous nous sommes **déjà** soufflé quelques maîtresses, tous les deux, comme tous les bons amis. (Anouilh, 1950, F)
- (21) Avez-vous **déjà** vu une pauvre petite souris face à un python qui va l'avaler ? C'est atroce. (Ajar, 1974)

Fondamentalement, le parfait existentiel consiste en l'application d'un quantificateur existentiel à une situation, au sens où ce terme a été défini plus haut. Comme dans le cas de l'emploi occurrentiel-factuel, c'est le caractère effectif de la situation qui est mis au premier plan. La différence avec *déjà* occurrentiel-factuel réside dans la quantification, traductible ici par « une fois au moins » : le parfait existentiel implique une sorte de « multiplicité indéfinie », pour reprendre une expression parfois utilisée dans la tradition aspectologique slave (cf. Padučeva 1992). Une paraphrase rendant assez bien compte du sens particulier des exemples (18)-(21) consiste à les enchâsser dans une expression qui explicite la prédication d'existence, par exemple '*il est arrivé que*'. Pour (18) : '*Vous est-il déjà arrivé de déboucher une bouteille pareille ?*' Pour (19) : '*Il m'est déjà arrivé d'entendre tout ça autre part*', etc.⁸

⁸ Pour des gloses analogues, voir Muller (1975). Dans certaines zones de la francophonie (domaines d'oc et franco-provençal), le passé surcomposé a grammaticalisé la valeur de parfait existentiel (Apothéloz 2010). On notera que certains auteurs appellent « itératifs » les emplois que nous rangeons dans la catégorie existentielle (e.g. Välikangas 1982, Nøjgaard 1992-95, Mosegaard Hansen 2008). Cependant, les énoncés comportant *déjà* existentiel ne sont pas à strictement parler itératifs. Leur fonction communicationnelle principale est de signifier qu'une certaine situation a eu lieu, est advenue ; autrement dit, la

Associé à cet emploi, *déjà* à la fois marque et confirme cette valeur existentielle, notamment en inhibant d'autres lectures de la proposition au passé composé. Prenons l'exemple (18) : privée de *déjà*, la formulation *Vous avez débouché une bouteille pareille ?* pourrait désigner une occurrence précise de <vous avoir débouché une bouteille pareille>, et dont la localisation dans le passé serait définie (cf. '*Etes-vous certain que ce jour-là vous avez débouché une bouteille pareille à celle que nous venons de déboucher ?*'). Le passé composé aurait alors une valeur de prétérit. La présence de *déjà* inhibe une telle lecture et « assure » une lecture existentielle de l'énoncé (sur cette question, cf. Apothéloz 2010).

Dans cet emploi, *déjà* commute avec *jamais* dans les questions totales : cf. pour (18) : *Avez-vous jamais débouché une bouteille pareille ?*⁹ Une réponse négative à *déjà* en emploi de parfait existentiel est *ne...jamais* ; tandis qu'une réponse négative à *déjà* en emploi occurrence-factuel est soit *pas encore*, soit *ne...pas*, comme indiqué plus haut.

2.4. Emploi de non-nouveauté

Déjà apparaît également quand il s'agit de signifier qu'une certaine situation, qui fait l'objet d'un constat effectif à un moment t_j , est aussi advenue à un moment t_i (avec $t_i < t_j$)¹⁰. Ce qui revient pratiquement à faire savoir que la situation observée en t_j n'est pas nouvelle (puisqu'elle répète une situation constatée antérieurement en t_i).

- (22) THOMAS. – Et qu'allez-vous faire maintenant ?
MARTHE. – Vous m'avez **déjà** demandé cela ce matin. (C Claudel, 1954, F)
- (23) – Ah ! ça... mais on marche dans la maison... On dirait même...
– Ce n'est rien, dit Delphine. C'est le chat qui court après les souris au grenier. **Déjà**, cet après-midi, il a fait le même bruit. (Aymé, 1934, F)

fonction de ces énoncés est de prédiquer l'existence d'une situation. Pour justifier l'appellation d'« itératif », Mosegaard Hansen évoque le fait que ces énoncés doivent nécessairement désigner une situation pouvant se reproduire au moment de l'énonciation : ainsi, *Il a déjà fait du bien dans sa vie* ne peut en principe être dit que d'une personne encore vivante, faute de quoi cet énoncé est pragmatiquement inapproprié (sur cette contrainte, cf. Muller 1975, McCawley 1971, 1981, Comrie 1976, Michaelis 1998). Mais cette contrainte, qui a d'ailleurs donné lieu à toutes sortes de discussions, ne suffit pas selon nous à justifier une telle appellation, car l'itérativité est ici seulement virtuelle.

⁹ Cette commutation est impossible si *déjà* existentiel est accompagné d'une quantification d'occurrence (cf. *J'ai déjà été en prison* → *Avez-vous jamais été en prison ?* Mais : *J'ai déjà été en prison trois fois* → *Avez-vous jamais été en prison trois fois ?* Cette dernière formulation n'est pas impossible mais avec un autre sens.

¹⁰ '<' signifie ici : antérieur à.

Cet emploi est responsable de deux effets sémantiques, selon la nature de la situation désignée. Quand celle-ci est non stative, c'est l'idée de répétition qui est mise en évidence. Tel est le cas dans les deux exemples ci-dessus. Mais quand le procès est de type statif, c'est l'idée de continuation qui est mise en évidence :

- (24) Je l'ai croisé la première fois à la sortie d'une salle de radiologie, il avait **déjà** ce regard plein d'assurance qui m'a toujours impressionnée. (Doc. internet, 2010)
- (25) il était **déjà** rouge [au sens politique] en 1848, quand je l'ai connu, il n'a pas déteint, c'est une qualité (Doc. internet, 2010)

Quand l'état est transitoire, il peut d'ailleurs y avoir hésitation entre ces deux lectures, On trouve ce type d'ambiguïté dans un exemple comme le suivant :

- (26) Ça sentait **déjà** cette odeur hier.

L'énonciation de (26) peut viser à faire savoir, soit qu'une certaine odeur actuellement perceptible l'est en fait depuis hier au moins (continuation), soit qu'une certaine odeur actuellement perceptible, et qui ne l'était pas peu auparavant, était déjà apparue hier (répétition). L'appellation de « non-nouveauté » vise à subsumer l'idée de répétition et celle de continuation¹¹.

La différence avec l'emploi existentiel est, d'une part, que l'emploi de non-nouveauté s'accommode sans difficulté de la désignation d'une situation définie et temporellement localisée (ce qui est incompatible avec la définition du parfait existentiel), comme le montrent les exemples (22)-(23) et (25)-(26) ; d'autre part, qu'il n'est pas limité aux tiroirs composés, comme le montrent les exemples (24)-(26).

Il est intéressant de noter que cet emploi de *déjà* suppose un environnement informationnel particulier. Le même type de situation que celui désigné par l'énoncé hôte et valide en t_i doit être advenu – ou du moins être envisagé – en t_j (dans les exemples ci-dessus, t_j coïncide avec le moment de l'énonciation¹²), et cette connaissance doit être partagée par les interlocuteurs. En d'autres termes, le point commun aux énoncés ci-dessus, c'est qu'ils établissent une relation entre ce qui se passe (ou ce qu'on envisage se passer) à un repère temporel donné (t_j) et ce qui s'est passé antérieurement

¹¹ On retrouve ces deux lectures dans le fonctionnement de *encore* (Borillo 1984). Cf. *Ça fait une heure qu'il mange et il a encore faim* (lecture continuative) vs *Vous vous êtes encore trompé* (lecture répétitive).

¹² Dans un exemple comme le suivant, t_j ne coïncide pas avec le moment de l'énonciation : *Elle raconta, toujours en pleurant, qu'elle avait déjà vu ça.* (L. Guilloux, *Le Sang noir*, 1935, F).

(t_i). C'est la raison pour laquelle ces énoncés nous donnent l'impression d'en dire autant sur t_j que sur t_i . En disant *Déjà cet après-midi il a fait le même bruit*, le locuteur de (23) décrit aussi bien l'état du monde au moment t_j (qui coïncide avec le moment de l'énonciation : '*en ce moment il fait un certain bruit*'), que l'état du monde au moment antérieur t_i ('*cet après midi il a fait un bruit identique*'). En cela ces énoncés ont un fonctionnement tout à fait particulier.

Cela dit, on voit bien ici que ce n'est pas l'adverbe *déjà* qui signifie la non-nouveauté. Cet effet sémantique résulte de la conjonction de l'existence d'une certaine situation au repère temporel considéré, et de l'assertion qu'une situation analogue est advenue antérieurement. Cette observation est importante, car elle montre que la tentation peut être grande d'accorder à *déjà*, suite à une analyse incomplète ou trop rapidement menée, des contenus qui ne lui appartiennent pas en propre.

2.5. Emploi catégoriel

Il s'agit d'un emploi que Mosegaard Hansen (2000) a d'abord qualifié de « comparatif », puis de « catégorisant » (2008), appellation qui nous paraît la plus adéquate, comme on va le voir. On le rencontre notamment (mais pas seulement) dans des énoncés attributifs. En voici une petite liste d'exemples :

- (27) Un gentilhomme pauvre, et qui ne peut unir la fortune à la qualité, sait que la pauvreté est **déjà** une défaillance. (Camus, 1953, F)
- (28) On trahit quand on est un traître : tu trahiras. Voyons. Curé, tu es **déjà** un traître : deux partis s'affrontent et tu prétends appartenir aux deux à la fois. Donc tu joues double jeu [...] (Sartre, 1951, F)
- (29) Ce n'est pas une colline, c'est **déjà** une montagne. (d'apr. König 1977 : 178)
- (30) Je vous en prie ! Une minute de sincérité ! Une minute de confiance ! La confiance, c'est **déjà** beaucoup, quand on ne peut pas obtenir davantage. (Montherlant, 1951, F)
- (31) Tu es consciente du risque, c'est **déjà** ça. (Monferrand, 1991, F)
- (32) La proposition de Pierre n'est pas très bonne. Celle de Paul est **déjà** meilleure. (d'apr. König 1977 : 188)

Ces formulations consistent toutes à affecter une catégorie à une entité (ci-dessus : la catégorie de la défaillance, à la pauvreté ; la catégorie de la trahison, au fait d'être curé ; la catégorie de la montagne, à un certain relief, etc.). En même temps, elles laissent entendre que l'entité en question pourrait être classée (ou était classée auparavant) dans une autre catégorie, et qu'une « frontière catégorielle » a ainsi été franchie. Selon König (1977), *déjà* exprime, dans ce type d'exemples, que l'entité se situe à la marge

« inférieure » de la catégorie, et qu'elle y a donc un statut de relative marginalité. Ainsi, le contenu de (27) pourrait également être formulé par *La pauvreté est (déjà) de l'ordre de la défaillance*¹³.

Une caractéristique non systématique mais assez fréquente des énoncés comportant cet emploi de *déjà* est qu'on y rencontre divers faits de figement, qui se manifestent sous la forme de « figures ». Celles-ci interviennent tout particulièrement dans la façon de désigner la catégorie (et pas l'entité) quand celle-ci est résolument quantitative (Franckel 1989 distingue un fonctionnement quantitatif et un fonctionnement qualitatif de ce type d'emploi). Mentionnons par exemple :

- des emplois absolus (*une somme*, dans *c'est déjà une somme*),
- des litotes (*c'est déjà pas si mal*),
- des formulations apparemment tautologiques ou non informatives, dont l'interprétation sollicite par conséquent un travail inférentiel important (*c'est déjà ça*, *c'est déjà une chose*, *un sou est déjà un sou*).

Un point important à mentionner ici est que, dans cet emploi de *déjà*, la catégorie désignée doit nécessairement être conçue (et donc concevable) comme gradable : il y a divers degrés de « défaillance », divers degrés de « trahison », divers degrés de « montagnité », etc., *déjà* positionnant l'entité dans la partie inférieure de l'échelle qu'implique cette gradation. Cette propriété permet de comprendre pourquoi les énoncés *c'est déjà pas mal*, *c'est déjà bien* sont tout à fait plausibles en interprétation catégorielle, contrairement à *c'est déjà parfait*. La perfection signifiée par *parfait* étant absolue, superlative, elle est incompatible avec toute idée de gradabilité, si bien que *c'est déjà parfait* ne saurait recevoir d'interprétation catégorielle. En revanche, sont par exemple disponibles pour cette formulation les interprétations de survenance précoce et justificative, cette dernière faisant l'objet de la section suivante.

La différence peut être assez subtile entre les emplois catégoriels et les emplois occurrence-factuels. Prenons deux exemples déjà donnés : *celle de Paul est déjà meilleure*, et *il est déjà français*. L'interprétation catégorielle du premier revient, comme on l'a indiqué, à positionner *celle de Paul* dans la partie inférieure de la catégorie « être meilleur » (à cet égard, *déjà meilleure* contraste avec *franchement meilleure*)¹⁴. En revanche, l'interprétation occurrence-factuelle du second ne comporte pas ce type de gradation de la

¹³ Cf. aussi : *La pauvreté tient (déjà) de la défaillance, relève (déjà) de la défaillance*, et d'autres formulations semblables. C'est sans doute à ce caractère marginal que pense Franckel (1989) quand il note que *déjà* signale ici quelque chose de « partiellement » effectué.

¹⁴ Plus exactement, il faudrait dire que « être meilleur » est une syncatégorie, plutôt qu'une catégorie.

catégorie. Dire *il est déjà français puisque ses parents sont français*, c'est seulement signaler comme inutile une opération comme celle consistant à « rendre français ». Tandis que l'interprétation catégorielle place au centre de l'enjeu communicationnel le fait d'« être déjà » ou de « ne pas être encore » dans une catégorie, l'interprétation occurrence-factuelle place au centre de l'enjeu communicationnel le fait, pour une situation donnée, d'être advenue ou de ne pas être advenue, d'être le cas ou de ne pas être le cas.

2.6. Emploi justificatif

Parfois nommé « logique » (Martin 1980) ou « argumentatif » (Paillard s.d., Morency 2011), c'est également un emploi régulièrement répertorié dans la littérature, bien que son extension et sa définition exactes varient beaucoup selon l'auteur qui le décrit. La propriété principale de cet emploi de *déjà* est sa portée, plus exactement son caractère méta-énonciatif : *déjà* justificatif caractérise le statut discursif de l'énoncé hôte comme destiné à justifier une certaine conclusion. Il laisse par ailleurs entendre que d'autres énoncés évoquant d'autres faits pourraient être produits dans le cadre de la justification de la *même* conclusion. Cette dernière peut être explicitement formulée (antérieurement ou ultérieurement), quoique assez souvent elle doive être construite par inférence. Ce *déjà* s'apparente donc à un connecteur, comme l'a noté Mosegaard Hansen (2008). Nous y avons nous-mêmes consacré une petite étude (Apothéloz et Nowakowska 2011).

- (33) De Pradts aurait pu ne pas te le répéter, et surtout en le déformant. **Déjà** je barbouille toujours un peu quand je te parle ; s'il faut encore que ce soit déformé quand on le répète... (Montherlant, 1951, F)
- (34) Au fond, ce n'est peut-être pas si malin. Déjà les types disent : “pourquoi ça leur est-il permis à eux et pas à nous ? Et à Soubrier ! Un gars qui **déjà** ne devait qu'au chouchoutage de n'avoir pas été renvoyé plusieurs fois. [...]” (Montherlant, 1951, F)¹⁵
- (35) bon **déjà déjà** une chose qui qui a joué de façon très importante dans notre relation c'est les problèmes financiers (entretien psychothérapeutique)
- (36) Il ne marche **déjà** pas, alors si en plus tu le jettes par terre... (Franckel 1989 : 279)

Ce *déjà* peut prendre la forme *déjà que...* et fonctionner comme pseudo-recteur de complétive. L'énoncé dans lequel il figure est alors presque toujours orienté vers des conclusions « dérivées », comme l'a observé Mosegaard Hansen (2008).

¹⁵ Le premier *déjà* de cet exemple est vraisemblablement de survenance précoce.

- (37) J'aime pas ceux qui nagent avec des palmes à la piscine. **Déjà** que je n'avance pas, ils me flanquent des complexes. (Ménil, 1997, F)
- (38) On serait derniers, c'est sûr. C'était le redoublement assuré. **Déjà** que notre cote n'était pas brillante... (Bayon, 1987, F)

De façon générale, *déjà* justificatif invite à construire un gradient de faits justificatifs, se limitant la plupart du temps à deux faits : celui que met en évidence *déjà*, et un autre. Ce dernier est alors souvent introduit par une expression corrélatrice (*si en plus, s'il faut encore que*, etc.) comme dans (33) et (36). *Déjà* indique en même temps que la justification à laquelle l'adverbe est associé a une certaine primauté sur les autres. Cette primauté n'est pas nécessairement, comme on l'a parfois écrit, celle de « meilleur argument », ni même d'argument décisif. Bien plus souvent, il s'agit seulement de marquer la justification comme la première qui vient à l'esprit, voire plus trivialement la première qui est énoncée. *Déjà* justificatif a parfois été décrit comme non-temporel, pour l'opposer à d'autres emplois. Mais on peut se demander si la temporalité n'est pas simplement déplacée ici au niveau de l'énonciation (*'déjà je voudrais dire que...'*), comme en atteste la proximité sémantique entre *déjà* justificatif et *d'abord*.

Parfois cet emploi de *déjà* intervient sur une séquence explicitement marquée comme justificative, notamment devant une proposition ou un complément introduits par *à cause de...*, *à cause du fait que...*, *du fait que...*, *parce que*. Il équivaut alors à une formulation comme *ne serait-ce que*.

- (39) En conclusion, la Smart est toujours aussi smart, **déjà** à cause de son prix – à partir de 17700 euros – et de son côté décalé, attachant même... (Doc. internet, 2011)
- (40) Nous voilà donc en présence d'un jeu très intéressant, **déjà** du fait qu'on puisse incarner le « King of The Pop ». (Journal internet, 2010)

Toutefois tout type de complément limitant le domaine de validité d'une proposition peut être sélectionné par *déjà* et produire cet effet justificatif :

- (41) [A propos d'un recensement de la population en Chine]
c'est un recensement dont les résultats vont être très intéressants, **déjà** pour le ratio hommes/femmes (France-Culture, nov. 2010)

On a ici un effet paradigmatique : le recensement en question est intéressant *pour le ratio hommes/femmes* (première justification au fait de le juger intéressant), ce qui laisse entendre qu'il y a peut-être d'autres raisons encore de le trouver intéressant.

2.7. Emploi de première action

Cet emploi se rencontre typiquement dans des énoncés injonctifs, des conseils ou encore des énoncés promissifs au sens de Searle (1975). La présence de *déjà* y signale :

- d’une part que l’action désignée s’inscrit dans une séquence d’actions orientées vers un même but,
- d’autre part que, dans cette séquence, cette action occupe chronologiquement la première position, et que son accomplissement revient par conséquent à franchir une première étape en direction du but visé.

En voici quelques exemples caractéristiques :

- (42) Pour l’aider, donnez-lui **déjà** les bons ciseaux ! (Doc. internet)
- (43) Excédé, le colonel tira de sa poche une paire de menottes qu’il posa près des huîtres. Prenez **déjà** ça. Puis il fouilla dans ses vêtements [...] (Echenoz, 1989, F)
- (44) – Est-ce qu’un camarade commissaire ne pourrait pas examiner mon cas à présent ?
– Non. Demain à midi... Ouvrez **déjà** le bagage... (Dekobra, 1925, F)
- (45) En principe, je vais faire les *Summer League* avec Atlanta. Ensuite, on fera le point avec eux. Tout ça arrive très vite... Je vais **déjà** bien préparer et on verra comment ça se passe. (Interview d’un joueur de basket, doc. internet, 2010)

Dans ce contexte, *déjà* pourrait être remplacé, avec assez peu de modifications sémantiques, par une expression comme *pour commencer* (cf. Fuchs 1988 : 143). Toutefois *pour commencer* est purement phasique et ne rend pas compte d’un autre effet de cet emploi de *déjà* : en mettant en évidence une première action dans une séquence d’actions, il minimise l’importance des actions suivantes relativement au but à atteindre. Cet effet est très sensible dans les exemples ci-dessus et pourrait être rendu par une glose comme ‘*pour la suite on verra*’ – composant d’ailleurs explicite dans (45), cf. *et on verra comment ça se passe*.

2.8. Emploi de minimisation

On appellera « de minimisation » les emplois de *déjà* associés à la désignation d’une situation future présentée comme un but à atteindre, but que notre adverbe contribue à signaler comme moins difficile à atteindre que prévu. Depuis longtemps cet emploi est régulièrement dénoncé comme un germanisme, notamment dans des ouvrages normatifs, qui y voient un calque d’un emploi de *schon* allemand. Buchi (2007) a trouvé une attestation de ce type de dénonciation dans un ouvrage datant du milieu du XVIII^e s. (voir

aussi Dhauteville 1852, ou beaucoup plus récemment Thibault & Knecht 2000). Cette hypothèse semble confirmée par la répartition géographique de cet emploi.

Dans son étude de *schon* et *noch*, König (1977) en commente l'effet par '*Don't worry*'. (46) reproduit l'exemple que donne cet auteur et la glose qu'il en propose en anglais.

- (46) Wir werden das Geld **schon** finden.
 'Don't worry. We'll find the money.' (König 1977 : 173)
 Nous trouverons **déjà** l'argent.
- (47) Attends seulement ; il se taira **déjà**. (Dhauteville 1852 : 164)¹⁶

Il nous semble que les énoncés comportant ce *déjà* sont produits avec un contour intonatif qui indique la volonté de rassurer l'allocataire (d'où la glose de König). Au plan illocutoire, on pourrait donc dire que leur énonciation est hybride, combinant une valeur promissive (l'énonciateur se présentant comme un garant de la réalisation future d'une situation) et une valeur assertive. Ce composant promissif vaut même dans les cas où l'énonciateur ne peut prétendre exercer de contrôle sur la situation désignée (cf. (47)).

Cet emploi de minimisation est parfois exprimé par le tandem *déjà bien*, sorte de variante de formulation, notamment dans des constructions plus ou moins figées comme *on verra déjà bien*, *je verrai déjà bien*, *nous verrons déjà bien*, etc.

- (48) Je pense qu'il est assez solide mentalement pour passer ça. De toute façon, nous verrons **déjà bien** d'ici quelques semaines s'il part ou pas. (Forum internet, 2010)
- (49) J'ai une sorte de sagesse qui m'habite maintenant, je me dis « On ne vit qu'une fois, il faut y aller à fond et puis après on verra **déjà bien** ! ». (Doc. internet, 2010)
- (50) Pourquoi voudrais-tu qu'il arrive "plus tôt" ? Il arrivera **déjà bien** assez tôt comme ça... (Forum internet, 2010)

2.9. Emploi mémoriel

Cet emploi est spécifique aux questions. L'énoncé comportant *déjà* laisse alors entendre que l'énonciateur avait connaissance de l'information qu'il demande mais qu'il l'a momentanément oubliée¹⁷. Du point de vue syntaxique on observe que ce *déjà*, soit est détaché en appendice, comme dans (51)-(53), soit précède immédiatement le mot interrogatif, comme dans

¹⁶ Dans cet exemple, l'emploi de *seulement* est également typiquement des régions francophones proches de la frontière germanique.

¹⁷ Tahara (2006) parle d'usage d'oubli.

(54). Plusieurs auteurs ont noté qu'on ne rencontre pratiquement ce *déjà* qu'avec les questions partielles. Cette restriction, si elle est avérée, n'a à notre connaissance jamais été véritablement expliquée.¹⁸

- (51) Vous souhaitez que j'abrège, monsieur le juge ? Que je revienne à mon histoire ? Nous en étions où, **déjà** ? (Alvayre, 1995)
- (52) Je m'appelle Daubat. Et vous c'est comment **déjà** ? Ah oui, Letellier. (Etcherelli, 1967)
- (53) Et celle avec qui vous étiez partis en Italie ? C'est ça, j'oublie toujours son nom. Qu'est-ce qu'elle faisait **déjà** ? (Mréjen, 2004)
- (54) Tu m'avais dit qu'il faisait **déjà** quoi comme métier ? lui demanda Nathan. – Architecte. (Doc. internet, 2010)

Déjà mémoriel a des rendements qui concernent typiquement l'analyse sociolinguistique, plus exactement la gestion des « faces » au sens classique de Brown et Levinson (1987). En effet, dans la mesure où il laisse entendre que l'énonciateur avait la connaissance de l'information qu'il demande, cet emploi de *déjà* légitime le fait même de formuler la question et ménage ainsi la face positive du demandeur. Par ailleurs, les énonciateurs assortissent vraisemblablement assez souvent leurs questions de ce type de *déjà* alors même qu'ils n'ont jamais eu la connaissance de l'information demandée. *Déjà* permet alors d'atténuer ce que peut parfois avoir de stigmatisant un aveu d'ignorance¹⁹.

Il existe dans certaines zones de la francophonie, en Suisse romande notamment, une variante de cet emploi de *déjà*, qui a la forme *déjà plus* et qu'on rencontre sporadiquement dans l'oral spontané. Comme c'est le cas pour beaucoup de formes orales, on en trouve aujourd'hui des attestations sur internet :

- (55) c'est quoi **déjà plus** la touche pour "libérer" la souris et pouvoir cliquer librement ou on veut ? (Forum internet, 2010)
- (56) Moi j'y ai été une fois, il y a 3-4 ans je sais plus exactement. J'avais bien aimé en tout cas. Il y a des gens de la région qui y vont ? C'est quand **déjà plus** ? Moi ça me dirait bien d'y retourner une fois. (Forum internet, 2010)

Tout se passe ici comme si affleurait dans la formulation de la question une expression (*déjà plus*) destinée à modifier non pas la question elle-même, mais l'un de ses présupposés ('*je ne sais pas quelle est la touche...*' → '*je ne sais déjà plus quelle est la touche...*').

¹⁸ L'exemple (8) de question totale donné plus haut (*Est-ce qu'il n'est pas marié déjà ?*) ne nous semble pas du tout incompatible avec une interprétation mémorielle.

¹⁹ Mosegaard Hansen (2000, 2002) qualifie ces emplois d'interactionnels.

3. Sous-détermination et coalescence sémantiques

Les propriétés sémantiques de *déjà* apparaissent plus clairement si on en analyse le fonctionnement dans des contextes favorisant l'ambiguïté. Les données dont nous disposons nous conduisent à distinguer deux types de phénomènes relevant de l'ambiguïté, que nous désignerons respectivement par les termes de « sous-détermination sémantique » et de « coalescence sémantique ». Commençons par la sous-détermination.

3.1. Sous-détermination sémantique

Il est facile de montrer que *déjà*, dans un contexte sémantiquement et pragmatiquement sous-déterminé, peut produire des énoncés eux aussi extrêmement sous-déterminés sémantiquement. Pour les besoins de la démonstration, prenons un exemple volontairement simple :

(57) Il a déjà renoncé.

Plusieurs interprétations sont disponibles pour cette formulation. De la liste donnée plus haut, six interprétations peuvent être envisagées. Pour le montrer, il suffit de faire varier les contextes dans lesquels (57) peut être rencontré.

1. Tout d'abord, cet énoncé peut viser principalement à localiser temporellement la situation décrite par *il a renoncé*. Il communiquerait alors que le renoncement dont il est question, dans la mesure où il était prévisible, est survenu plus tôt que prévu. Cette interprétation serait fortement impliquée par un contexte comme le suivant, susceptible de mettre au premier plan la localisation temporelle du renoncement :

(57) a. Il est très peu persévérant. Il avait trouvé du travail, mais il a **déjà** renoncé.

2. La formulation (57) peut également se voir attribuer la signification que nous avons appelée « occurrentielle-factuelle ». Il suffit pour cela d'imaginer un contexte où ce qui fonde la pertinence communicationnelle de l'énoncé, ce n'est pas la localisation temporelle du renoncement, mais le fait de savoir s'il est advenu ou non. Par exemple, le renoncement en question pourrait être une étape parmi d'autres dans une séquence plus ou moins ordonnée d'actions ou de décisions destinées à atteindre un certain but, comme dans l'exemple suivant :

(57) b. Il a **déjà** renoncé. C'est une bonne chose. Il ne lui reste plus qu'à trouver un prétexte et envoyer sa lettre de démission.

Comme on l'a vu, *déjà* dans ce type d'énoncé peut être supprimé sans modification majeure de la signification, dans la mesure où il vient surtout confirmer la factualité exprimée par la formulation au passé composé.

3. La formulation (57) peut encore être interprétée d'une autre manière. Imaginons le contexte suivant :

(57) c. Ça ne lui plaît pas ? Alors qu'il renonce ! Ça n'étonnera personne : il a **déjà** renoncé dans des conditions plus délicates.

C'est ici l'emploi existentiel qui est actualisé, reconnaissable au fait qu'on peut le gloser par '*il est arrivé (une fois au moins) que...*' : '*Il lui est arrivé (une fois au moins) de renoncer dans des conditions plus délicates*' traduit exactement le sens que produit, dans (57c), la combinaison de *déjà* et du passé composé.

Dans (57b), c'est le caractère effectif ou non d'une situation définie et singulière qui est en jeu ; dans (57c), c'est l'existence ou la non-existence dans le passé d'un *type* de situation. Cet enjeu purement existentiel implique la neutralisation du nombre d'occurrences de la situation désignée. Toutefois, comme dans (57b), *déjà* dans (57c) pourrait être enlevé sans modification sémantique majeure.

4. L'exemple (57) peut également être inséré dans des contextes sélectionnant ce que nous avons appelé la « non-nouveauté » :

(57) d. Je viens d'apprendre qu'il a renoncé ! Ça n'a rien de surprenant, il a **déjà** renoncé l'an dernier.

Cette interprétation est proche de la précédente mais s'en distingue cependant. Dans (57d), il s'agit moins de déterminer si une certaine situation a existé dans le passé, que de déterminer si une situation actuellement constatée est nouvelle ou pas. Par ailleurs on pourrait considérer que *déjà* en emploi de non-nouveauté est une variante contextuelle de *déjà* occurrence-factuel, variante apparaissant précisément lorsqu'il s'agit de signifier la factualité d'une situation dans un environnement informationnel où une situation du même type est par ailleurs avérée.

5. Il est également possible de construire pour (57) un contexte impliquant une interprétation catégorielle du fonctionnement de *déjà* :

(57) e. En se comportant comme il le fait depuis plusieurs semaines, il a **déjà** renoncé. (au sens « son comportement est tel qu'on peut le considérer comme relevant du renoncement »).

Cette lecture catégorielle pourrait être soulignée par l'expression *de fait*, comme dans l'exemple suivant :

- (58) Dans ce pays [...], le droit fédéral accordait la possibilité de tirer sur les suspects en fuite que l'on estimait ne pouvoir interpellier sans le recours aux armes (*fleeing-felon doctrine*). Cet aspect était un héritage du droit médiéval anglais considérant qu'il ne faisait que peu de différence que le suspect soit tué durant sa fuite ou suite à une décision de justice puisqu'il avait **de fait déjà** renoncé à la vie en commettant un crime. (Mémoire de D.E.S.S., Univ. d'Aix-Marseille, 2002)

Il est intéressant de noter que dans ces deux derniers exemples, la lecture catégorielle force une interprétation gradable du « fait de renoncer » et situe dans la partie inférieure de cette catégorie la situation commentée.

6. Enfin, il est également possible d'envisager pour notre exemple une lecture justificative :

- (57) f. Je suis franchement déçu : il a **déjà** renoncé, si en plus il le fait savoir d'une façon aussi désagréable...

Le contexte qu'induit la séquence débutant par *si en plus...* conduit rétrospectivement à interpréter *déjà* comme justificatif, et éventuellement à réviser une lecture qui aurait été d'abord de survenance précoce. Une façon de rendre absolument non ambigu l'effet de *déjà* dans cet exemple serait de l'antéposer, comme dans la formulation suivante :

- (57) f'. Je suis franchement déçu : **déjà** qu'il a renoncé, si en plus il le fait savoir d'une façon aussi désagréable...

La proposition exprimée par *je suis franchement déçu* a ici le statut d'une « conclusion », vis-à-vis de laquelle la proposition exprimée par *il a renoncé* a le statut de (première) justification. La séquence *si en plus il le fait savoir d'une façon aussi désagréable* fournit une deuxième justification en faveur de la même conclusion.

Les trois interprétations restantes (de première action, de minimisation et mémorielle) ne peuvent pas être envisagées pour (57) : les emplois « de première action » et « de minimisation » supposent une situation à venir ; quant aux emplois mémoriels, ils sont propres aux questions.

Cela dit, on peut légitimement se demander si la différence entre les emplois « de première action » et les emplois occurrenceiels-factuels ne réside pas, ici encore, dans les données que le contexte est susceptible de fournir. Quelle est la différence, au fond, entre *Il a déjà renoncé* interprété comme occurrenceiel-factuel, et *Renonce déjà !* interprété comme « première action » ? La seule différence est que dans le premier cas, il est question d'une situation passée révolue, alors que dans le second cas, il est question d'une situation à venir. On voit ici la position centrale occupée par le type occurrenceiel-factuel : quand il ne fait qu'asserter une situation passée, il est

« occurrentiel-factuel » ; quand il articule une situation présente à une situation passée, il produit l'effet de non-nouveauté ; et quand il désigne une situation à venir, il produit l'effet « de première action », avec les modalités directives ou promissives associées à cette interprétation.

3.2. Coalescence sémantique

On entend ici par « coalescence sémantique » le fait que certaines des interprétations listées dans la première partie de cet article puissent coexister dans un même énoncé, au point de ne pas pouvoir être dissociées. Il ne s'agit donc pas ici d'une « ambiguïté », mais d'une composition sémantique (d'où le terme de coalescence). Ce phénomène, notons-le, n'a rien d'exceptionnel. Dans le cadre de cet article, il n'est cependant pas possible de l'étudier dans le détail. Nous nous bornerons donc à signaler et exemplifier quelques cas. Il s'agit cependant d'un phénomène important au plan théorique, dans la mesure où il constitue selon nous un argument de poids en faveur d'une conception monosémique de la sémantique de *déjà*.

– Un emploi qui est souvent associé au phénomène de la coalescence est la non-nouveauté. Ainsi, dans les deux exemples ci-dessous, il se combine avec l'emploi existentiel :

- (19) C'est marrant, dit Cidrolin. Il me semble que ça recommence, que j'ai **déjà** entendu tout ça autre part. (Queneau, 1965, F)
- (59) Je ne puis me décharger de ma bourse en mon logis et si je la porte, et que mon fils la voie, je suis perdu ! Où la mettre ? Ah ! Ce trou où je l'ai **déjà** cachée. Petit trou, que je te suis reconnaissant ! (Camus, 1953, F)

Dans (19) est exprimée l'idée de non-nouveauté, avec la comparaison entre une situation actuelle et une (ou des) situation(s) analogue(s) antérieure(s) ; la comparaison est caractéristique de cet emploi. Mais y est également exprimée l'existence de la (des) situation(s) antérieure(s) en question (cf. '*Il me semble... qu'il m'est arrivé d'entendre tout ça autre part*'). Il est important de noter qu'il ne s'agit pas ici d'un fait d'ambiguïté, mais bien d'une coalescence sémantique. La même analyse peut être faite, *mutatis mutandis*, de l'exemple (59).

– Quand la situation actuelle est comparée à une situation analogue antérieure, et que cette dernière est signifiée non pas par l'intermédiaire d'une prédication d'existence, mais par la désignation d'une situation définie, la non-nouveauté devient compatible avec la survenance précoce et peut donc se combiner avec elle, comme dans l'exemple suivant :

- (60) Oui, l'âme pense toujours. Aristote **déjà** ne l'ignorait pas : « Le rêve est la pensée continuée dans le sommeil. » (Pontalis, 2003)

– Dans son article sur *already* et *still*, van der Auwera (1993) distingue comme nous, mais avec des appellations différentes, les emplois de survenance précoce et occurrence-factuel de *already*. Il montre que ces deux emplois peuvent, dans certains contextes, se combiner en une signification unique. L'exemple qu'il discute est le suivant :

- (61) [A propos d'une jeune fille de 13 ans]
Elle est déjà mariée. (van der Auwera 1993 : 621)

Compte tenu de l'âge de la fille, il est évident que cet énoncé peut être utilisé pour signifier la survenance précoce. Mais en raison de la situation désignée (le mariage), cet énoncé a également et en même temps une signification occurrence-factuelle (le mariage étant fait, il n'est plus à faire...).

– La survenance précoce peut également être associée à la catégorisation :

- (62) Plus de 10.000 particuliers et de nombreuses collectivités nous font **déjà** confiance. (Slogan publicitaire d'une entreprise de construction)²⁰
(63) [...] cette première fille à la peau blonde, belle et forte d'une jeunesse précoce, encore enfant et **déjà** femme [...] (Fromentin, 1857)

Dans (62), deux phénomènes sont étroitement associés : d'une part, le fait que cet énoncé soit produit dans un contexte (publicité) où il va de soi que le nombre des clients de l'entreprise en question est actuellement en croissance : *plus de 10.000 particuliers... déjà* comporte ainsi nécessairement une dimension temporelle et laisse entendre que le chiffre de 10.000 a été atteint plus rapidement que prévu ; d'autre part, ce palier de 10.000 fonctionne comme une catégorie, comme une frontière en elle-même non temporelle et purement quantitative. Dans (63), la dimension catégorielle est évidente et, compte tenu de la relation temporelle entre « être une enfant » et « être une femme », l'effet de survenance précoce est également présent.

– Autre cas encore : la coalescence de l'emploi catégoriel et de l'emploi justificatif. Soit l'exemple suivant :

- (64) (A l'auto-stoppeur pris en charge :)
– Je peux vous déposer devant chez vous si vous voulez, ça ne me fait pas un grand détour.
– Non, non, pas la peine, c'est **déjà** bien sympa de votre part de m'avoir emmené jusqu'ici. (in Métrich *et al.* à par.)

Dans (64), l'adverbe a sous sa portée une expression adjectivale attributive. Ce qui est signifié ici, c'est le fait d'avoir atteint un degré qualifiable de « bien sympa ». En même temps, *déjà* laisse entendre qu'un autre fait que

²⁰ König (1977 : 187) discute un exemple qui ressemble beaucoup au nôtre.

« de m'avoir emmené jusqu'ici » pourrait justifier cette évaluation positive de l'automobiliste. Ce fait est d'ailleurs donné dans l'offre que fait l'automobiliste de déposer l'auto-stoppeur devant chez lui. Cf. une autre formulation possible : *déjà c'est bien sympa de votre part de m'avoir emmené jusqu'ici.*

4. Bilan et commentaires

Les faits examinés jusqu'ici, ainsi que les analyses que nous en avons données, tendent à montrer que les divers effets sémantiques décrits dans la première partie de cet article ne peuvent pas être considérés comme autant de valeurs de *déjà*. Dès qu'on y regarde de plus près, il apparaît que ces « valeurs » sont en fait le résultat d'une construction sémantique²¹, dans laquelle *déjà* intervient seulement à titre de facteur, les autres facteurs étant fournis par le contexte au sens large du terme. Il est d'ailleurs assez facile de montrer que la liste donnée initialement pourrait être augmentée pratiquement *ad libitum*. Soit encore la formulation suivante :

(65) Ce que je voudrais savoir, c'est la façon de porter plainte sur Twitter contre abus à autrui [...]. Est-ce que **déjà** c'est possible ? (Forum internet)

Déjà a ici un fonctionnement typiquement méta-énonciatif, comme dans les emplois justificatifs. Il porte sur l'acte langagier consistant à poser une question, de sorte qu'une glose fidèle de (65) pourrait être : *'il y a une première chose que je voudrais faire, c'est poser la question « est-ce que c'est possible ? »'*. Cette analyse montre que (65) est somme toute assez proche de l'emploi de première action. A ceci près qu'ici, la première action relève de l'énonciation elle-même, et non pas d'une action désignée, comme dans *je vais déjà bien me préparer*. Faut-il pour autant créer un emploi particulier pour (65) (un emploi « de première question ») ? Nous pensons que non, car ce serait s'engager dans une liste sans fin de valeurs, conduisant à une impasse au plan théorique. Mais, du coup, cet exemple donne à penser que notre *déjà* justificatif n'est probablement qu'un cas particulier d'emploi méta-énonciatif.

Il nous semble donc que la seule manière de rendre compte aussi bien des faits de sous-détermination (cf. les manipulations de l'exemple (57)) que des faits de coalescence est d'abandonner le projet de dresser une liste exhaustive des valeurs de *déjà*, et de travailler à partir de l'hypothèse suivant laquelle *déjà* est une expression sémantiquement invariante, fonctionnant à la manière d'un opérateur et se caractérisant par certaines propriétés

²¹ Nous utilisons ici le terme de « construction » dans son sens habituel, et non pas au sens qu'on lui donne dans les grammaires de construction, où il désigne des construits dans lesquels il y a perte de compositionnalité.

combinatoires. Les multiples significations que cet opérateur nous donne à observer au niveau des énoncés (ce que nous avons appelé, dans l'Introduction, sa « phénoménologie sémantique ») sont alors la conséquence des diverses façons dont il peut se combiner avec son énoncé hôte et, plus généralement, avec son environnement sémantique et pragmatique. S'il y a polysémie, ce ne peut donc être qu'une *polysémie constructionnelle* au sens où l'entendent par exemple Copestake et Briscoe (1996). C'est à la description de cet invariant sémantique qu'est consacrée la section suivante.

5. Esquisse d'un modèle

Nous aborderons le problème de l'invariant sémantique à partir de la question suivante : peut-on caractériser les exemples de *déjà* examinés jusqu'ici par un dénominateur sémantique commun ? Notre réponse à cette question est positive.

5.1. Univers et paramètre

Premier point : dans tous les exemples examinés, la présence de *déjà* induit la comparaison de deux univers, que nous appellerons respectivement *Univers évoqué* et *Univers de référence*. L'Univers évoqué correspond à la « réalité » évoquée et commentée par l'énoncé comportant *déjà*. L'Univers de référence correspond à un autre univers servant, précisément, de « référence » par rapport à l'Univers évoqué et permettant de produire certaines significations à propos de ce dernier. La dissociation de ces deux univers tient au fait qu'il y a non-congruence entre eux. Cette non-congruence est précisément signifiée par *déjà*. Nous symboliserons désormais par 'U_E' et 'U_R' ces deux univers.

Second point : ces deux univers se définissent relativement à un paramètre sémantique (à plusieurs paramètres, en cas de coalescence). C'est relativement à ce paramètre que *déjà* indique une non-congruence. Ce paramètre a à voir avec ce que nous avons parfois appelé plus haut, faute de mieux, l'« enjeu communicationnel » de l'énoncé. La localisation temporelle d'une situation, ou le fait de savoir si elle est advenue ou non, ou si elle est advenue une fois au moins, etc., sont autant d'enjeux communicationnels.

Troisième point : ces deux univers ont une organisation interne qui dépend du type du paramètre qu'ils représentent. Lorsque le paramètre est celui de la chronologie temporelle, par exemple, cette organisation se présente comme une suite orientée de positions chronologiquement organisées, correspondant à autant de localisations temporelles. Mais pour beaucoup d'autres paramètres, ces univers sont seulement organisés à partir de l'opposition de deux valeurs, l'une d'elle ayant toujours une certaine positivité relativement à l'autre – sur ce point, cf. Vet (2010), qui caractérise

déjà comme signalant toujours une transition entre un « stade négatif » et un « stade positif ».

Appelons « positions » les différents degrés de l'échelle ou les deux valeurs. On peut alors représenter ces différents éléments au moyen des schémas ci-dessous (les p désignent les positions, S la situation)²².

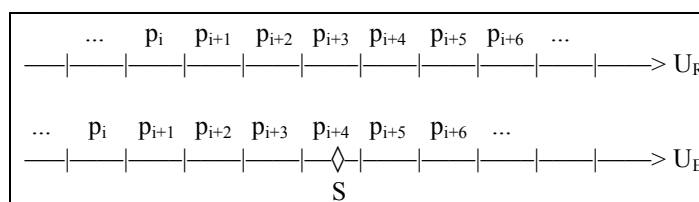


Schéma 1 : série orientée à n positions ($n > 2$)

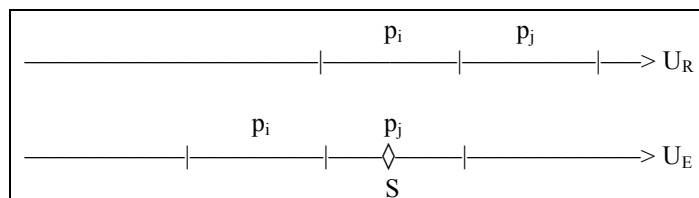


Schéma 2 : série orientée à 2 positions

On notera que dans chacun de ces schémas, la série orientée de U_R est décalée à droite d'une position, par rapport à la série orientée de U_E . Ce décalage note la non-congruence entre U_E et U_R . Il en découle que S correspond à des positions différentes dans U_E et dans U_R . Par exemple, dans le Schéma 1, S correspond à la position p_{i+4} dans U_E , et p_{i+3} dans U_R .

5.2. Application

Reprenons l'un après l'autre les neuf emplois décrits plus haut et analysons-les au moyen des notions qui viennent d'être exposées. Par souci de conformité à la thèse que nous défendons, nous les désignerons désormais comme des « effets sémantiques » plutôt que comme des « emplois ».

– Quand il y a survenance précoce, U_E et U_R sont des univers dont le paramètre n'est autre que l'axe temporel chronologique à l'intérieur duquel sont localisées des situations. U_E correspond à l'univers « réel », celui-là même où il s'agit de donner des informations concernant la localisation

²² Hoepelman et Rohrer (1981) ont proposé des schémas assez semblables pour diverses interprétations temporelles de *schon* en allemand. Voir aussi les propositions de van der Auwera (1993) et Michaelis (1996).

temporelle d'une situation ; U_R correspond à un univers de pure représentation, un univers d'attente. La survenance précoce est alors l'expression du constat suivant lequel une certaine situation S , localisée à une certaine position dans U_E , est localisée en une position située postérieurement dans U_R ; autrement dit, S survient dans U_E plus tôt que U_R ne le laissait prévoir. Ainsi, dans un environnement où il s'agit essentiellement de localiser une situation dans le temps, *déjà* marque qu'il y a un décalage temporel entre U_E et U_R (une non-congruence). C'est donc ici le schéma 1 qui convient, et les p (positions) correspondent à des repères temporels chronologiquement orientés selon un axe allant du passé vers le futur.

– Quand il y a effet occurrence-factuel, U_E et U_R ont comme contenu les deux valeurs que constituent l'effectivité vs non-effectivité de la situation désignée, à savoir le fait qu'elle soit ou non advenue (qu'elle soit ou non le cas, pour une situation statique). On est donc typiquement dans un système à deux positions, selon le schéma 2. La non-congruence tient au fait que dans U_R , c'est p_i qui est attendu, tandis que dans U_E c'est p_j qui est constaté. Une relation chronologique de succession temporelle peut certes parfois être associée à p_i et p_j ; mais il n'en demeure pas moins que ces deux positions ne sont pas en elles-mêmes tributaires de la temporalité. Un exemple comme *il est déjà français*, dans le contexte où nous l'avons rencontré plus haut, le fait voir clairement. Bien évidemment, quand une relation de succession temporelle se superpose à la relation non-effectivité/effectivité, la formulation est susceptible d'admettre une lecture associant interprétation occurrence-factuelle et interprétation de survenance précoce (par coalescence sémantique). Ce pourrait être le cas d'un énoncé comme *il est déjà marié*. Ce constat est bien évidemment un argument en faveur de notre conception de la sémantique de *déjà*.

– Les effets existentiel et de non-nouveauté sont assez peu différents du précédent. U_E et U_R y comportent également deux positions, dont le contenu peut être décrit par l'opposition « ne jamais être advenu » vs « être advenu une fois au moins », pour l'effet existentiel, et « ne pas être advenu antérieurement » vs « être advenu antérieurement » pour l'effet de non-nouveauté. Ce dernier est toutefois un peu plus complexe à décrire. Comment en effet expliquer ici l'apparition de cet enjeu de « nouveauté » ? La seule façon de rendre compte de ce composant sémantique est de faire l'hypothèse que certains constats, certaines situations assertées, conduisent à inférer (ou pourraient conduire à inférer) que la situation en question ne s'est pas produite antérieurement et qu'elle est donc nouvelle. C'est cette inférence, d'ailleurs purement conjecturale, qui est anticipée et démentie par les énoncés dans lesquels *déjà* signale la non-nouveauté. Dire *il a déjà renoncé l'an dernier*, c'est construire U_R et U_E comme comportant, en position p_i , d'une part une représentation de la situation actuellement envisagée (il va

renoncer, il vient de renoncer), d'autre part une métaproposition spécifiant que cette situation ne s'est pas produite antérieurement ; et en p_j , une métaproposition contradictoire spécifiant que cette situation s'est produite antérieurement. Comme d'habitude, *déjà* exprime le décalage entre les deux univers, selon le schéma 2. La non-nouveauté est elle-même exprimée par voie indirecte, c'est-à-dire en signalant une occurrence antérieure de la « même » situation.

– Quand il y a effet catégoriel, les deux schémas ci-dessus peuvent se présenter, selon qu'on se trouve dans un système binaire ou non binaire de catégories. Ainsi, une échelle d'évaluation comme « pas mal » < « assez bien » < « bien » < « très bien » est vraisemblablement traitée comme une suite ordonnée non binaire de catégories quand on dit, à propos de telle ou telle situation, *c'est déjà bien*. U_E et U_R ont alors comme contenu l'échelle orientée des positions « pas mal », « assez bien », etc. Comme dans la survenance précoce, l'objet ou la situation décrits se voient attribuer, dans U_E , une catégorie (une position) supérieure à celle qu'il/elle occupe dans U_R .

D'autres catégories sont définies comme appartenant à un système binaire (cf. « être une colline » < « être une montagne », dans *ce n'est pas une colline, c'est déjà une montagne* ; « ne pas être une arme » vs « être une arme », dans *un poing c'est déjà une arme*). U_E et U_R ont alors comme contenu les deux positions formées par ces catégories. Qu'il y ait continuité entre celles-ci (« être une colline » < « être une montagne ») est peu pertinent ici. En revanche les catégories concernées, ainsi que nous l'avons dit, doivent pouvoir être saisies comme gradables.

– L'effet justificatif, comme d'ailleurs tous les cas où *déjà* fonctionne de façon méta-énonciative, présente ceci de particulier qu'il met en non-congruence non pas des univers où s'élabore un « modèle du monde », mais des univers où s'élabore un « modèle du discours en train de se tenir » (Berrendonner 1997). Dire *déjà que notre cote n'était pas brillante*, c'est, pour l'énonciateur, construire des univers dans lesquels, à propos de la situation évoquée (ici, une conclusion visée), il existe au moins deux énonciations, produites ou pouvant être produites, ayant la même fonction discursive. La non-congruence entre U_E et U_R tient à ce que dans U_E , l'assertion produite (ici : *notre cote n'était pas brillante*) se voit attribuer une certaine primauté par rapport à l'autre (ou aux autres), ce qui n'est pas le cas dans U_R . Le contenu de cette dernière (ces dernières) peut demeurer implicite, avoir été effectivement produit ou l'être immédiatement à la suite. Ce dernier cas se présente dans des séquences du type : *déjà que notre cote*

n'était pas brillante, alors si en plus on arrive dernier... On est donc encore ici dans le schéma 2.²³

– L'effet de première action se produit typiquement dans des contextes dans lesquels les interlocuteurs partagent la représentation, d'une part qu'il y a un certain but à atteindre (celui-ci pouvant demeurer relativement flou ou non formulé), d'autre part qu'il existe une séquence plus ou moins déterminée d'actions à accomplir pour atteindre ce but. Le contenu des univers est précisément constitué par ces actions, et leur position dans ces univers reflète leur ordre d'accomplissement. C'est donc ici le schéma 1 qui s'applique. La non-congruence signifiée par *déjà* consiste à opposer à U_R un autre univers (U_E) dans lequel figure une action qui est :

(i) soit non prévue dans U_R et néanmoins susceptible de permettre d'atteindre le but en question, parce qu'ayant relativement à ce but une importance particulière ;

(ii) soit prévue dans U_R mais n'y ayant pas de statut particulier par rapport au but visé ; cette action se voit alors attribuer dans U_E un statut de présence.

On voit la parenté avec le type précédent. La différence réside dans le fait que dans le type justificatif, les actions sont des événements langagiers et relèvent donc du « modèle du discours en train de se tenir », tandis que dans le type première action, elles relèvent du « modèle du monde ».

– Le fonctionnement de l'effet de minimisation convoque des univers qui comportent deux positions contrastant par des modalités épistémiques. Ces modalités concernent une situation qui, d'une part est à venir, d'autre part coïncide avec un but et est donc souhaitée. Ces éléments sont indispensables pour que l'effet sémantique de minimisation puisse se produire.

Dire *on y arrivera déjà*, c'est opposer à une prédiction d'insuccès, effective, anticipée ou seulement imaginée, une prédiction de probable succès. En termes d'univers, cela consiste à construire un U_R dans lequel la prédiction penche pour l'insuccès, et d'opposer à cette représentation celle de U_E dans laquelle la prédiction penche pour le succès. L'effet illocutoire produit est alors, assez naturellement, celui d'un engagement de la part du locuteur.

– L'effet mémoriel, enfin, fonctionne lui aussi à partir de deux positions contrastant par les valeurs de vérité. Celles-ci concernent des contenus inférables. Demander *c'est comment déjà votre nom ?*, c'est signaler qu'il y a une non-congruence entre ce que la question *c'est comment votre nom ?* conduit à inférer, ou peut conduire à inférer (i.e. « je n'ai jamais su votre nom »), et

²³ Sur les structures discursives induites par *déjà* en emploi justificatif, cf. Métrich *et al.* (à par.) et Apothéloz et Nowakowska (2011).

l'état de connaissance effectif de l'énonciateur (« je ne connais pas votre nom, mais je le connaissais ») – du moins celui qu'il veut faire passer pour vrai. *Déjà* indique donc ici qu'une situation (une non-connaissance), inférable d'un fait actuel (une question), peut être vraie « maintenant » et ne pas l'avoir été dans le passé. Ce qu'on pourrait représenter en attribuant à p_i et p_j les contenus « je ne savais pas » et « je savais », et à faire correspondre à S, « je savais » dans U_E et « je ne savais pas » dans U_R .

Au plan pragmatique, il est intéressant de noter que cet emploi de *déjà* ne fait parfois que confirmer une évidence. Ainsi dans l'exemple (51) (*nous en étions où déjà ?*), il va en principe de soi que le locuteur savait où il en était au moment où il a interrompu son récit. *Déjà* n'introduit donc pas ici à proprement parler de signification nouvelle, il ne fait que souligner une évidence que le contexte situationnel permet de déduire.

6. En guise de conclusion

Comme on le voit, l'élément décisif dans l'interprétation des énoncés comportant un *déjà* est l'identification du paramètre – ou des paramètres – qui vont être impliqués dans le fonctionnement sémantique de l'adverbe. Cette opération est des plus complexes, dans la mesure où elle ne se réduit pas à la recherche d'indices formels, grammaticaux (même si ces indices peuvent s'avérer importants). Elle concerne ce que nous avons appelé l'« enjeu communicationnel » de l'énoncé, notion évidemment beaucoup plus difficile à saisir. Dans cette notion entrent des facteurs aussi bien informationnels que pragmatiques et interactionnels. L'identification du paramètre revient, de fait, à trouver un contenu pour lequel il peut y avoir clivage entre deux univers, par non-congruence de valeurs. Mais il s'agit en fait de deux aspects de la même opération. A partir de là, plusieurs cas de figure peuvent se présenter : ou bien un seul paramètre est possible, compte tenu des propriétés de l'énoncé hôte et de son environnement ; ou bien plusieurs paramètres non compatibles entre eux sont possibles ; ou bien encore plusieurs paramètres parfaitement compatibles sont possibles. Dans le premier cas, l'énoncé est univoque par rapport à *déjà* ; dans le second cas, il est sémantiquement sous-déterminé ; dans le troisième cas, il y a coalescence sémantique.

Au terme de cette exploration, revenons brièvement sur la question de la polysémie. Si elles sont fondées, les analyses présentées dans cet article conduisent à défendre le point de vue suivant lequel une forme en elle-même invariante sémantiquement n'en est pas moins susceptible de développer une panoplie d'effets sémantiques plus ou moins variés. Ces effets renvoient à deux types de phénomènes : d'une part, à une construction sémantique dans laquelle intervient la forme examinée et l'énoncé hôte ; d'autre part, à des faits de grammaticalisation, c'est-à-dire de stabilisation et de conventionna-

lisation de la construction (qui est alors perçue par le linguiste comme un « emploi »). Or ces faits de stabilisation et de conventionnalisation sont des plus discrets, et difficilement prévisibles. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas contradiction, contrairement à ce qu'on pourrait penser, entre le fait d'être monosémique et le fait d'avoir développé diachroniquement une multitude d'emplois, entre lesquels peuvent exister des filiations.

Références

- Apothéloz, D. (2010). Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel, *Journal of French Language Studies* 20/2 : 105-126.
- Apothéloz, D. ; Nowakowska, M. (2011). *Déjà* en emploi justificatif. In : G. Corminbœuf ; M.-J. Béguelin, (sous la dir. de), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 249-261.
- Berrendonner, A. (1997). Schématisation et topographie imaginaire du discours, in : D. Miéville ; A. Berrendonner, (éds), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berne : Peter Lang, 219-237.
- Borillo, A. (1984). La négation et les modificateurs temporels : une fois de plus « encore », *Langue Française* 62 : 37-58.
- Brown, P. ; Levinson, S.C. (1987). *Politeness : Some universals in language usage*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Buchi, E. (2007). Approche diachronique de la (poly)pragmaticalisation de français *déjà*, in : D. Trotter, (éd.), *Actes du XXIV^e Congrès international de Linguistique et de Philologie Romanes (Aberystwyth)*, Tübingen : Niemeyer, 251-264.
- Comrie, B. (1976). *Aspect*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Copestake, A. ; Briscoe, T. (1996). Semi-productive polysemy and sense extension, in : J. Pustejovsky ; B. Boruraev, (eds), *Lexical Semantics. The Problem of Polysemy*, Oxford : Oxford University Press, 15-68.
- David, J. ; Martin, R., (éds), (1980). *La notion d'aspect*, Paris : Klincksieck.
- Dhauteville, J. (1852). *Le français alsacien. Fautes de prononciation et germanismes*, Strasbourg : Chez Derivaux, Libraire.
- Franckel, J.-J. (1989). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève : Droz.
- Fuchs, C. (1988). *Encore, déjà, toujours* : de l'aspect à la modalité, in : N. Tersis ; A. Kihm, (éds), *Temps et aspects, Actes du colloque CNRS, Paris, 24-25 octobre 1985*, Louvain : Peeters, Paris : SELAF, 136-148.
- Guillaume, G. (1990). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1943-1944 : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française, II*. Publiées sous la dir. de R. Valin ; W. Hirtle ; A. Joly, Québec : Presses de l'Université de Laval.

- Hoepelman, J. ; Rohrer, C. (1980). *Déjà, encore* et les temps du passé en français, in : J. David ; R. Martin, (éds), 119-143.
- Hoepelman, J. ; Rohrer, C. (1981). Remarks on *noch* and *schon* in German, in : P.J. Tedeschi ; A. Zaenen, (eds), *Syntax and semantics, vol. 14 : Tense and aspect*, New York : Academic Press, 103-126.
- König, E. (1977). Temporal and non-temporal uses of 'noch' and 'schon' in German, *Linguistics and Philosophy* 1 : 173-198.
- Koschmieder, E. (1929). *Zeitbezug und Sprache. Ein Beitrag zur Aspekt- und Tempusfrage*, Berlin/Leipzig : Felix Meiner Verlag. Trad. franç. : *Les rapports temporels fondamentaux et leur expression linguistique. Contribution à la question de l'aspect et du temps*, Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1996.
- Martin, R. (1980). *Déjà* et *encore* : de la présupposition à l'aspect, in : J. David ; R. Martin, (éds), 167-179.
- McCawley, J.D. (1971). Tense and time reference in English, in : C.J. Fillmore ; D.T. Langendoen, (eds), *Studies in linguistic semantics*, New York : Holt, Rinehart and Winston, 96-113.
- McCawley, J.D. (1981). Notes on the English perfect, *Australian Journal of Linguistics* 1 : 81-90.
- Métrich, R. ; Faucher E. (2009). *Wörterbuch deutscher Partikeln. Unter Berücksichtigung ihrer französischen Äquivalente*. (In Zusammenarbeit mit J. Albrecht), Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- Métrich, R. ; Faucher E. ; Albrecht J. (à par.). *Projet de dictionnaire français-allemand des « mots du discours »*.
- Michaelis, L. A. (1996). On the use and meaning of *already*. *Linguistics and Philosophy* 19 : 477-502.
- Michaelis, L. A. (1998). *Aspectual grammar and past-time reference*, London & New York : Routledge.
- Morency, P. (2011). *Déjà* : un marqueur procédural de subjectivation, *Travaux neuchâtelois de linguistique* 51 : 19-43.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2000). La polysémie de l'adverbe *déjà*, *Etudes romanes* 47 : 157-178.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2002). From aspectuality to discourse marking: the case of French *déjà* and *encore*, *Belgian Journal of Linguistics* 16 : 23-51.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2008). *Particles at the semantics/pragmatics interface : synchronic and diachronic issues. A study with special reference to the French phasal adverbs*, Howard House, UK : Emerald.
- Muller, C. (1975). Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps, *Le Français moderne* 43 : 12-38.
- Nøjgaard, M. (1992-95). *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vol. Copenhagen : Munksgaard.

- Nowakowska, M. (2008). L'emploi dit "paradoxal" de l'imperfectif passé polonais et ses correspondants en français, *Verbum* XXX, n° 2-3 : 147-180.
- Padučeva, E.V. (1992). Toward the problem of translating grammatical meanings: the factual meaning of the imperfective aspect in Russian, *Meta : Journal des traducteurs / Meta : Translator's Journal*, vol. 37, no 1 : 113-126.
- Paillard, D. (1992). *Déjà* et la construction de l'énoncé, *L'Information grammaticale* 55 : 33-37.
- Paillard, D. (s.d.). *Déjà* : adverbe ou marqueur discursif? Communication présentée au colloque *Chronos 6*, Genève, 2004. Document téléchargeable à l'adresse <www.unige.ch/lettres/latl/chronos/paillard-rtf>.
- Searle, J. (1975). A taxonomy of illocutionary acts, in : K. Gunderson, (ed.), *Language, Mind and Knowledge*, Minnesota Studies in the Philosophy of Science, vol. 7, Minneapolis : University of Minnesota Press, 344-369.
- Tahara, I. (2006). Adverbes temporels et point de vue : le cas de *déjà* et *bientôt*, *Travaux neuchâtelois de linguistique* 45 : 99-113.
- Tesnière, L. (1969). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Thibault, A. ; Knecht, P. (2000). *Le petit dictionnaire suisse romand*, Carouge-Genève : Zoé.
- Välikangas, O. (1982). La notion de 'déjà' et les mots qui servent à la rendre dans quelques langues européennes, *Neuphilologische Mitteilungen* 83/4 : 371-404.
- van der Auwera, J. (1993). 'Already' and 'still' : beyond duality, *Linguistics and Philosophy* 16 : 613-653.
- Vet, C. (2010). L'aspect grammatical et les adverbes aspectuels *déjà* et (*pas*) *encore*, in : D. Amiot ; W. De Mulder ; E. Moline ; D. Stosic, (éds), *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux*, Berne : Peter Lang, 355-369.